

Zeitschrift: Textiles suisses [Édition française]
Herausgeber: Office Suisse d'Expansion Commerciale
Band: - (1955)
Heft: 2

Artikel: Notes et chroniques
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-792132>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Notes et chroniques

Un bel anniversaire



Th. Niggli

Ce printemps M. Th. Niggli a fêté ses quatre-vingts ans. Rappelons qu'après avoir terminé ses études juridiques avec le grade de docteur, il avait été appelé, en 1899, à diriger le secrétariat de l'Association zurichoise de l'industrie de la soie, à la tête duquel il resta plus de cinquante ans, puisqu'il prit sa retraite en 1950. Nommé à ce moment membre d'honneur de ce groupement, en reconnaissance des services rendus, il en exerce encore les fonctions de vice-président et de trésorier. Son excellente santé lui permet du reste d'assurer diverses tâches spéciales dans le cadre de son groupement.

Comme nous le disions il y a cinq ans déjà, « la longue carrière de M. Niggli a toute été placée sous le signe des plus agréables qualités personnelles, qui vont de pair avec sa conscience professionnelle, la clarté de ses idées et le soin qu'il met à aller au fond des choses ». Après avoir pris une retraite méritée, il a donc continué à vouer une large activité à l'industrie de la soie, en composant, en particulier, un important ouvrage d'histoire économique et industrielle suisse relatant le premier siècle d'existence de l'Association zurichoise de l'industrie de la soie, ouvrage dont nous avons rendu compte dans notre numéro 3/1954 (page 141).

L'édition de la présente revue nous a souvent donné l'occasion d'avoir affaire avec M. Niggli dont nous avons toujours apprécié la compétence, l'affabilité et la bienveillance. Nous sommes donc heureux de lui présenter ici nos plus vives félicitations et nos vœux pour de longues années de santé encore.

La Rédaction

Pure soie de nos rêves

La soie naturelle n'a jamais abdiqué et elle restera toujours la fibre noble par excellence, d'une noblesse que lui confère son antiquité (on la produisait déjà en Chine trois mille ans avant notre ère !), l'aventure presque miraculeuse que représente son devenir et le prestige de sa présence — expression dans laquelle nous voudrions enfermer à la fois tout ce qu'inspire la soie à notre imagination par le toucher, la vue, et même l'ouïe.

Voilà pourquoi, malgré les triomphes célébrés par d'autres matières textiles et les miracles qu'on nous en promet, la soie a conservé son rang, non pas dans les colonnes de la statistique il est vrai, mais dans la cote du goût ; voilà pourquoi les grands couturiers continuent à l'utiliser avec bonheur ; voilà pourquoi les fabricants zuricois qui ont acquis une maîtrise reconnue dans sa production continuent à créer des nouveautés en soieries.

La variété des nouvelles créations est remarquable. On y voit dominer encore aujourd'hui les tissus teints en fil, spécialité zuricoise

qui n'a pas éliminé du reste les teints en pièces. Citons parmi les articles particulièrement demandés par la mode cette saison, le satin duchesse — dont nous avons vu une remarquable exécution lourde double face avec envers gabardine — le taffetas chiffon, l'organza barré et imprimé, l'organza satin, nouveau tissu très en vogue, beaucoup d'imprimés sur taffetas, satin, organza, surah, shantung, etc. ainsi que les chinés (imprimés sur chaîne) dont les dessins d'une imprécision troublante paraissent vus dans un miroir d'eau.

Nous avons pu admirer récemment une sélection particulièrement brillante de ces créations de haute nouveauté à l'occasion d'une petite présentation organisée pour la presse par l'Association zurichoise de l'industrie de la soie.

Il s'agissait de souligner, au début de la saison de printemps, la pérennité du rôle que la pure soie joue dans le monde aux éphémères engouements qu'est celui de la mode.

Une école suisse de bonneterie

L'industrie suisse du tricotage aura désormais son école professionnelle. Elle était jusqu'ici la seule branche importante des textiles et de l'habillement, en Suisse, à n'avoir pas d'établissement pour la formation de son personnel technique. Le nouvel institut, dont la création a été annoncée ce printemps lors de l'assemblée générale de l'Association suisse des fabricants de bonneterie et qui doit ouvrir prochainement ses portes, sera incorporé, en matière d'administration, de finances et de cours, aux écoles professionnelles des textiles de Saint-Gall. L'enseignement durera deux semestres et portera entre autres sur les branches suivantes : connaissance des fibres, connaissance des matières premières et des fils, introduction à la technologie du tricotage, formation des mailles, science des couleurs, perfectionnement des textiles, éléments de chimie et d'économie, etc. L'école disposera,

pour l'enseignement pratique, d'un parc de machines comprenant des métiers à tricoter de différents types, ainsi que de laboratoires et de diverses installations.

L'accroissement de la concurrence dans le domaine des textiles et de l'habillement impose aux fabricants suisses de se spécialiser dans la production de qualité. Or, l'usage des nouvelles fibres synthétiques et autres nouveautés, ainsi que la nécessité de travailler toujours plus rationnellement, obligent les fabricants à renoncer à former eux-mêmes dans leurs ateliers les nouvelles générations de personnel technique. La nouvelle école répond donc à une nécessité, car elle permettra à l'industrie suisse de la bonneterie de trouver à l'avenir du personnel spécialisé soigneusement instruit, lui facilitant son travail en vue d'une production de qualité.